



**DELUBAC**  
Banque des Entreprises

**Conditions Tarifaires**

Applicables au 31/07/2019



DEPUIS 1924

**BANQUE  
DELUBAC & CIE**

EXPERTS ET INDÉPENDANTS

**Cette tarification s'applique aux entreprises, professionnels et associations.**

Sauf mention particulière, nos tarifs sont à majorer de la TVA en vigueur (soit 20 % à la date de parution).

En cas de modification du taux de TVA, les tarifs sont impactés à compter de la date d'application du nouveau taux de TVA.

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

## OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte (personnes morales et professionnels immatriculés en France)	Gratuit
Ouverture de compte (personnes morales non résidentes)	550 €
Clôture de compte	120 €
Service bancaire de base (SBB) <sup>(1)</sup>	Gratuit

## RELEVÉS DE COMPTES

Relevé mensuel	Gratuit
Relevé sur internet <sup>(2)</sup>	Gratuit
Relevé annuel des frais <sup>(3)</sup> <ul style="list-style-type: none"><li>• Associations et personnes physiques<sup>(3)</sup></li><li>• Entreprises</li></ul>	Gratuit 10 €
Relevé décadaire <ul style="list-style-type: none"><li>• Entreprises et professionnels</li><li>• Associations</li></ul>	15 € 1,50 €

## TENUE DE COMPTE

Frais de tenue de compte <ul style="list-style-type: none"><li>• Entreprises et professionnels</li><li>• Associations</li></ul> Frais sur dépôts supérieurs à 1 ME : taux BCE au jour le jour(*) + 0,15 pts	par mois 30 € par mois 5 €
Commission de mouvement calculée sur les écritures enregistrées au débit du compte et non exonérées <ul style="list-style-type: none"><li>• Entreprises et professionnels</li><li>• Associations</li></ul>	jusqu'à 0,35 % Gratuit
Frais à la ligne Avec un minimum	0,35 € par mois 15 €
Frais de tenue de compte sans mouvement depuis plus d'un an	par an 30 €
Commission annuelle d'actualisation administrative, juridique et comptable <ul style="list-style-type: none"><li>• Minimum</li><li>• Maximum</li></ul>	260 € 1 500 €

\*Le taux de la BCE au jour le jour est exprimé en valeur absolue.

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

## SERVICES EN AGENCE

<b>Versement d'espèces</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Frais de recherche de documents (à l'unité)</b>	
• Duplicata de relevé de compte	<b>10 €</b>
• Autres documents	
- Document de moins d'un an	<b>25 €</b>
- Document de plus d'un an	<b>35 €</b>
<b>Fourniture d'attestation (à l'unité)</b>	<b>30 €</b>
<b>Service de dépôt d'espèces chez les partenaires agréés :</b>	
• Mise en place du service (incluant la fabrication de la carte de dépôt)	<b>10 €</b>
• Frais de refabrication pour carte perdue ou détériorée	<b>10 €</b>
• Abonnement mensuel	<b>25 €</b>
<b>Frais de location de coffre-fort</b>	<b>Nous consulter</b>
<b>Opération de change manuel cours acheteur/vendeur</b>	<b>par opération + 10 €</b>
<b>Opération sur or</b>	<b>Nous consulter</b>
<b>Envoi de coursier (service en région parisienne)</b>	<b>par course 150 €</b>
<b>Service de ramassage d'espèces par transporteur de fonds</b>	<b>Nous consulter</b>

## BANQUE À DISTANCE

<b>Abonnement e-Delubac service bancaire à distance<sup>(2)</sup></b>	<b>par mois 30 €</b>
<b>Émission de certificat d'authentification forte</b>	<b>90 €</b>
<b>Abonnement EDI</b>	<b>par mois 40 €</b>
<b>Abonnement EBICS</b>	<b>par mois 50 €</b>
<b>Abonnement Swiftnet FIN</b>	<b>par mois 100 €</b>
<b>Échanges de données Cash Management</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Envoi de MT940/MT942 par la Banque Delubac et Cie vers un BIC tiers</li></ul>	<b>par compte et par mois 50 €</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Réception de MT101 par la Banque Delubac et Cie depuis un BIC tiers</li></ul>	<b>par compte et par mois 25 €</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Frais de mise en place</li></ul>	<b>par compte 150 €</b>

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

## CARTES

### Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

- Carte Visa Classic par an 60 €
- Carte Visa Business par an 70 €
- Carte Visa Premier par an 150 €
- Carte Visa Infinite<sup>(5)</sup> par an 350 €

**Droit d'entrée sur carte Visa Premier** 80 €

### Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

- Carte Visa Classic par an 80 €
- Carte Visa Business par an 80 €
- Carte Visa Premier par an 170 €
- Carte Visa Infinite<sup>(5)</sup> par an 370 €

### Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

- Carte Visa Classic<sup>(5)</sup> par an 60 €

### Frais par retrait d'espèces DAB<sup>(4)</sup> zone euro avec carte de paiement internationale

- Retrait dans un DAB<sup>(4)</sup> de la banque Gratuit
- Retrait dans un DAB<sup>(4)</sup> d'un autre établissement Gratuit

**Frais par retrait d'espèces DAB<sup>(4)</sup> hors zone euro (en devises)** par opération 3,50 € + 2 %

**Paielements par carte zone euro** Gratuit

**Paielements par carte hors zone euro** 2,90 %

**Mise à disposition de carte bancaire en agence** Gratuit

**Frais d'envoi de carte bancaire en recommandé avec accusé de réception** 10 €  
+ frais d'affranchissement

**Rédition ou choix du code secret** 20 €

**Frais de modification temporaire des plafonds de carte** Gratuit

**Frais d'opposition pour vol/fraude** Gratuit

**Frais d'opposition (de blocage) de la carte par la banque** 40 €

**Frais d'opposition pour perte** 20 €

**Frais de refabrication pour carte perdue ou détériorée** 20 €

**Frais de refabrication pour carte défectueuse** Gratuit

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

<b>Frais suite à capture de carte dans un DAB<sup>(4)</sup></b>	<b>39 €</b>
---	-------------

<b>Frais en cas de destruction de carte bancaire non réclamée de plus de 90 jours</b>	<b>20 €</b>
---	-------------

<b>Frais de refabrication suite à utilisation frauduleuse ou vol</b>	<b>20 €</b>
--	-------------

## MONÉTIQUE COMMERÇANTS

<b>Contrat commerçant TPE (terminal de paiement électronique)</b>	<b>Gratuit</b>
• Frais de mise en place	
• Commission par transaction	<b>Nous consulter</b>

<b>Frais d'édition/rédition de carte de domiciliation</b>	<b>20 €</b>
---	-------------

<b>Frais d'impayé Carte sur contrat de vente à distance</b>	<b>50 €</b>
---	-------------

## VIREMENTS

### VIREMENTS SEPA (PAR OPÉRATION)

<b>Émission d'un virement SEPA compte à compte (interne Delubac)</b>	
• Frais par virement occasionnel	<b>Gratuit</b>
• Frais par virement permanent	<b>Gratuit</b>

<b>Émission d'un virement SEPA (externe Delubac)</b>	
• Frais par virement occasionnel	
- Ordre papier	<b>10 €</b>
- Ordre internet <sup>(2)</sup>	<b>0,55 €</b>
- Valeur jour (avant 12 h 00)	<b>20 €</b>
• Frais de demande de retour de fonds sur virement SEPA émis	<b>20 €</b>
• Frais de mise en place d'un virement SEPA permanent	
- Ordre papier	<b>10 €</b>
- Ordre internet <sup>(2)</sup>	<b>0,55 €</b>

<b>Réception d'un virement SEPA</b>	<b>Gratuit</b>
-------------------------------------	----------------

<b>Frais de confirmation d'un virement SEPA</b>	<b>20 €</b>
---	-------------

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

## VIREMENTS NON SEPA (PAR OPÉRATION)<sup>(6)</sup>

### Émission d'un virement non SEPA (en devises ou en euros)

- Frais par virement occasionnel :
  - Jusqu'à 75 000 € **0,15 %**
  - De plus de 75 000 € **0,10 %**
  - De plus de 150 000 € **0,05 %**
  - De plus de 450 000 € **0,03 %**  
Avec un minimum de **35 €**
- Commission de change sur les devises :
  - Jusqu'à 75 000 € **0,10 %**
  - De plus de 75 000 € **0,05 %**
  - De plus de 150 000 € **0,025 %**
  - De plus de 450 000 € **0,02 %**  
Avec un minimum de **16 €**

### Réception d'un virement non SEPA (en devises ou en euros)

- Frais par virement occasionnel : **20 €**
- Commission de change sur les devises :
  - Jusqu'à 75 000 € **0,10 %**
  - De plus de 75 000 € **0,05 %**
  - De plus de 150 000 € **0,025 %**
  - De plus de 450 000 € **0,02 %**  
Avec un minimum de **16 €**

**Frais par virement occasionnel incomplet** **15 €**

**Émission ou réception de virement SEPA ou non SEPA, pour des pays faisant l'objet de mesures de vigilance renforcée** **Nous consulter**

**Frais de confirmation d'un virement non SEPA** **20 €**

**Frais de rejet de virement** **20 €**

## PRÉLÈVEMENTS - TITRES INTERBANCAIRES DE PAIEMENT

**Émission de prélèvement SEPA** **Gratuit**

- Par prélèvement **0,60 €**
- Par remise **3,80 €**

**Frais par paiement d'un prélèvement SEPA** **Gratuit**

**Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA** **Gratuit**

**Frais par demande d'Identifiant Créancier SEPA (ICS)** **75 €**

**Opposition sur prélèvement autorisé** **12 €**

## CHÈQUES

**Remise de chèque à l'encaissement** **Gratuit**



## VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Frais d'envoi de chéquier (uniquement en recommandé avec accusé de réception)	12 € + frais d'affranchissement
Délivrance de chéquier en agence	Gratuit
Destruction de chéquier non réclamé après un délai de 90 jours	20 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	par opération 20 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	par opération 20 €
Commande de chéquier en urgence	10 €
Frais d'émission/annulation d'un chèque de banque	20 €
Émission d'un chèque en euros payable à l'étranger	40 €
Remise d'un chèque tiré sur une banque étrangère	0,10 % du montant
• Minimum	20 €
• Maximum	100 €
Avis de sort sur chèque tiré sur l'étranger	50 €
Émission d'un certificat de non-paiement	60 €
Commission impayé de chèque sur étranger	50 €

### EFFETS DE COMMERCE (BILLET À ORDRE ET LCR)

Effets à l'encaissement papier	
• Par effet	4 €
• Par remise	9 €
Effet à l'encaissement par télétransmission	
• Par effet	0,60 €
• Par remise	4,20 €
Effet impayé, réclamé ou prorogé	20 €
Avis de sort sur effet/changement de domiciliation/ modification échéance ou montant	16 €
Présentation à l'acceptation	20 €
Frais d'envoi d'encours de portefeuille	20 €
Frais de restitution d'effet	15 €

# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

## COMMISSION D'INTERVENTION

**Commission d'intervention**  
(limitée à 5 par jour)

**par opération 15 €**

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision...)

## OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

**Frais par saisie attribution**

**220 €**

**Frais par saisie administrative à tiers détenteur**

• 10 % du montant de l'opposition

**plafonné à 100 €**

**Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé**

**20 €**

**+ frais d'affranchissement**

# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

## INCIDENTS DE PAIEMENT

### SUR CHÈQUES (PAR OPÉRATION)

<b>Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision</b>	<b>20 €</b>
<b>Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision<sup>(7)</sup></b>	
• Chèque inférieur ou égal à 50 €	30 €
• Chèque supérieur à 50 €	50 €
<b>Frais de gestion d'un compte interdit bancaire</b>	<b>par trimestre 60 €</b>
<b>Chèque remis revenu impayé</b>	<b>20 €</b>
<b>Chèque payé sur un compte interdit bancaire</b>	<b>80 €</b>
<b>Frais suite à la notification signalée par la Banque de France d'émettre des chèques</b>	<b>50 €</b>

### SUR CARTE (PAR OPÉRATION)

<b>Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire</b>	<b>40 €</b>
---	-------------

### SUR PRÉLÈVEMENTS SEPA (PAR OPÉRATION)

<b>Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision<sup>(8)</sup></b>	<b>10 €</b>
<b>Frais de rejet de prélèvement : autres motifs<sup>(8)</sup></b>	<b>10 €</b>

### SUR EFFET

<b>Rejet d'effet ou LCR pour motif</b>	
• Motif « pas d'ordre de payer » sur LCR acceptée	40 €
• Autres motifs	20 €
<b>Effet de commerce escompté ou mobilisation de créance « Loi Dailly » impayée à l'échéance, si la situation du compte ne permet pas la contre-passation</b>	<b>32 €</b>
<b>Impayé sur échéance de prêt</b>	<b>75 €</b>

# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

## FRAIS DE CONFIRMATION DE CONCOURS<sup>(9)</sup>

Par concours <sup>(9)</sup>	1 %
-----------------------------	-----

## FACILITÉ DE CAISSE ET DÉCOUVERT

Facilité de caisse ponctuelle <sup>(10)(11)</sup>	Plafond du taux réglementaire publié trimestriellement au Journal Officiel
---	---

Découvert autorisé <sup>(11)(13)</sup>	Nous consulter
--	----------------

### Autres frais sur la facilité de caisse et le découvert autorisé

• Commission de plus fort découvert <sup>(11)</sup>	0,10 %
• Marge de dépassement	1,5 %

## ESCOMPTE<sup>(13)</sup>

Taux	Nous consulter
------	----------------

Frais sur dépassement de ligne par bordereau	50 €
--	------

Frais de dysfonctionnement sur ouverture de compte : cessions erronées (nécessitant une nouvelle demande de bordereau), bordereau erroné, débiteur erroné	30 €
---	------

Frais de traitement express du bordereau (traitement dans la journée)	50 €
---	------

Frais de demande de documents complémentaires (état supplémentaire par rapport aux états automatiques)	10 €
---	------

Frais de demande d'état pour les commissaires aux comptes des clients	par état 20 €
--	---------------

Frais de recherche comptable supérieure à 3 mois	75 €
--	------

Frais de recherche comptable inférieure à 3 mois	25 €
--	------

Frais de demandes de renseignements commerciaux sur pré-mobilisation	15 €
--	------

Frais de déblocage extra-contractuel de retenue de garantie	1 % du montant débloqué
--	-------------------------

## CESSION DE CRÉANCE PROFESSIONNELLE (LOI DAILLY)<sup>(13)</sup>

Frais par créance cédée	15 €
-------------------------	------

Frais par créance cédée télétransmission	5 €
--	-----

Frais par bordereau de cession	50 €
--------------------------------	------

Frais par bordereau de cession télétransmis	20 €
---	------

## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Frais de notification ou acceptation	8 €
Frais de créance impayée	32 €
Frais de prorogation	20 €
Renouvellement de la créance à échéance	Taux d'origine + 2 points
Renouvellements suivants	Taux d'origine + 2 points + 1 point <sup>(14)</sup>
Frais sur dépassement de ligne	par bordereau 50 €
Frais de dysfonctionnement sur ouverture de compte : cessions erronées (nécessitant une nouvelle demande de bordereau), bordereau erroné, débiteur erroné	30 €
Frais de traitement express du bordereau (traitement dans la journée)	50 €
Frais de demande de documents complémentaires (état supplémentaire par rapport aux états automatiques)	10 €
Frais de demande d'état pour les commissaires aux comptes des clients	par état 20 €
Frais de recherche comptable supérieure à 3 mois	75 €
Frais de recherche comptable inférieure à 3 mois	25 €
Frais sur financement inférieur à 1 000 €	20 €
Frais de demande de facture pour rétrocession de fonds sur facture non cédée	par facture 15 €
Frais de demandes de renseignements commerciaux sur pré-mobilisation	15 €
Frais de déblocage extra-contractuel de retenue de garantie	1 % du montant débloqué
Règlement direct sur une autre banque pour une facture cédée supérieure à 5 000 €	2 % du montant du règlement

### SUBROGATION

Frais de quittance	50 €
Frais de quittance télétransmise	50 €
Frais de service par facture	10 €
Frais de service par facture télétransmise	10 €
Frais de notification en recommandé avec AR	7,50 €

## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Frais de relance en recommandé avec AR	7,50 €
Prorogation pour impayé à l'échéance	32 €
Renouvellement de la créance à échéance	Taux d'origine + 2 points
Renouvellements suivants	Taux d'origine + 2 points + 1 point <sup>(14)</sup>
Frais sur dépassement de ligne	par bordereau 50 €
Frais de dysfonctionnement sur ouverture de compte : cessions erronées (nécessitant une nouvelle demande de bordereau), bordereau erroné, débiteur erroné	30 €
Frais de traitement express du bordereau (traitement dans la journée)	50 €
Frais de demande de documents complémentaires (état supplémentaire par rapport aux états automatiques)	10 €
Frais de demande d'état pour les commissaires aux comptes des clients	par état 20 €
Frais de recherche comptable supérieure à 3 mois	75 €
Frais de recherche comptable inférieure à 3 mois	25 €
Frais sur financement inférieur à 1 000 €	20 €
Frais de demande de facture pour rétrocession de fonds sur facture non cédée	par facture 15 €
Frais de demandes de renseignements commerciaux sur pré-mobilisation	15 €
Frais de déblocage extra-contractuel de retenue de garantie	1 % du montant débloqué
Règlement direct sur une autre banque pour une facture cédée supérieure à 5 000 €	2 % du montant du règlement

### AFFACTURAGE

Nous consulter pour les différentes solutions

### AUTRES CRÉDITS<sup>(13)</sup>

Pour toute demande de crédit moyen-long terme,  
renseignez-vous auprès de votre conseiller habituel.

# OPÉRATIONS INTERNATIONALES

## REMISES DOCUMENTAIRES IMPORT<sup>(6)</sup>

Frais de dossier	100 €
Frais d'envoi de documents	15 €
Commission de règlement Avec un minimum de	0,20 % 70 €
Frais d'impayé/prorogation/modification	50 €
Frais de confirmation SWIFT	15 €
Frais d'intervention par SWIFT	52 €

## CRÉDITS DOCUMENTAIRES IMPORT<sup>(6)</sup>

Commission d'ouverture Par trimestre indivisible Avec un minimum de	0,50 % 250 €
Commission d'utilisation Avec un minimum de	0,15 % 150 €
Commission de modification de l'engagement Par trimestre indivisible Avec un minimum de	0,50 % 125 €
Frais d'intervention par SWIFT	52 €
Commission de modification simple	100 €
Frais de documents irréguliers	60 €
Frais d'envoi de documents	15 €
Frais de dossier	100 €

# OPÉRATIONS INTERNATIONALES

## REMISES DOCUMENTAIRES EXPORT<sup>(6)</sup>

Frais de dossier	100 €
Commission d'encaissement Avec un minimum de	0,20 % 80 €
Frais d'envois de documents	15 €
Commission de modification	50 €
Commission d'impayé	40 €
Frais d'intervention par SWIFT	52 €
Frais de confirmation par SWIFT	15 €

## CRÉDITS DOCUMENTAIRES EXPORT<sup>(6)</sup>

Commission de notification Par trimestre indivisible Avec un minimum de	0,10 % 100 €
Frais postaux	60 €
Commission d'utilisation Avec un minimum de	0,20 % 170 €
Commission de modification de l'engagement Par trimestre indivisible Avec un minimum de	0,10 % 90 €
Commission de modification simple	90 €
Frais de dossier	100 €
Frais d'intervention par SWIFT	52 €
Commission de documents rectifiés	50 €
Commission de pré-checking	100 €
Frais d'expertise/conseil	150 €

## GARANTIES INTERNATIONALES ÉMISES PAR SWIFT

Frais de dossier	100 €
------------------	-------



## OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Commission d'établissement d'acte	200 €
Frais de modification ou de prorogation	90 €
Frais d'intervention par SWIFT (MTX99)	80 €
Frais de mise en jeu	120 €
Commission de mainlevée	100 €

### EFFETS PAYABLES À L'ÉTRANGER

Nous consulter

Commission par bordereau	10 €
Commission par effet	20 €
Commission d'avis de sort	50 €
Commission de modification	50 €
Commission d'impayé	40 €
Frais d'intervention par SWIFT	80 €

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

## ÉPARGNE BANCAIRE

TTC

<b>Livret A<sup>(15)</sup></b>	<b>0,75 %</b>
<b>Compte sur Livret<sup>(16)</sup></b>	<b>0,10 %</b>

## PLACEMENTS FINANCIERS

TTC

### DROITS DE GARDE ANNUELS

Les droits de garde sont calculés prorata-temporis sur la base de l'évaluation quotidienne des lignes présentes sur le compte d'instruments financiers et prélevés semestriellement à terme échu.

<b>OPC gérés par Delubac Asset Management</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Instruments financiers hors Delubac<sup>(17)</sup></b>	<b>0,50 %</b>

### ORDRES SUR OPC

<b>Droits d'entrée<sup>(18)</sup></b>	<b>selon DICI OPC</b>
<b>Droits de sortie<sup>(18)</sup></b>	<b>selon DICI OPC</b>
<b>Souscription/rachat d'OPC extérieurs à Delubac Asset Management<sup>(17)</sup></b>	<b>par opération 40 €</b>

### ORDRES DE BOURSE SUR NYSE EURONEXT (PARIS AMSTERDAM BRUXELLES)<sup>(19)</sup>

<b>Actions</b>	
• Frais	<b>1 %</b>
• Minimum	<b>par ordre 25 €</b>
<b>Obligations</b>	
• Frais	<b>0,75 %</b>
• Minimum	<b>par ordre 25 €</b>

### ORDRES SUR AUTRES MARCHÉS

<b>Actions</b>	
• Frais	<b>1,80 %</b>
• Minimum	<b>par ordre 50 €</b>
<b>Obligations</b>	
• Frais	<b>1,50 %</b>
• Minimum	<b>par ordre 50 €</b>

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

## TARIFICATION SPÉCIFIQUE - TITRES NON COTÉS

TTC

Frais par opération (acquisition/cession) Avec un minimum de	par opération 0,10 % 150 €
---	-------------------------------

Actes de gestion (opérations sur titres...)	par acte 100 €
---	----------------

## AUTRES SERVICES

TTC

Abonnement Bourse@nline	Gratuit
-------------------------	---------

Ouverture de compte d'instruments financiers	Gratuit
--	---------

Relevés de portefeuille trimestriels	Gratuit
--------------------------------------	---------

<b>Frais de transfert de titres à l'extérieur</b>	
• Frais fixes par ligne de titres en dépôt en France	30 €
• Frais fixes par ligne de titres en dépôt à l'étranger	80 €
• Minimum de perception par compte	150 €

Autres prestations	Nous consulter
--------------------	----------------

## AUTRES SERVICES

### CAUTIONS ÉMISES PAR LA BANQUE

Frais d'émission de caution	Nous consulter
Frais d'avenant	80 €
Frais de mise en jeu de la garantie <sup>(20)</sup>	150 €

### OPÉRATIONS DIVERSES

Réédition d'un tableau d'amortissement	45 €
Information annuelle des cautions <sup>(21)</sup>	55 €
Édition d'un décompte de remboursement anticipé	50 €
Frais de transfert de dossier au contentieux ou recouvrement	jusqu'à 2500 €
Situation donnée aux commissaires aux comptes	170 €

### OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

Droit au compte (Service bancaire de base) <sup>(22)</sup>	Gratuit
--	---------

## RÉSOLURE D'UN LITIGE

En cas de réclamation, le Client peut prendre contact gratuitement avec le service Relation Clientèle de la Banque en appelant son standard au 04 75 29 02 99 (numéro non surtaxé) ou en adressant un courrier à l'adresse suivante :

Banque Delubac & Cie - Service Relation Clientèle  
16, place Saléon Terras - 07160 Le Cheylard  
ou à l'adresse électronique suivante : [qualite@delubac.fr](mailto:qualite@delubac.fr)

Si la demande du Client concerne un service de paiement, le délai de traitement de sa réclamation est de 10 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si dans ce délai, une réponse ne peut pas être apportée en raison de circonstances exceptionnelles, le délai est étendu à 35 jours ouvrables.

Si la demande du Client ne relève pas d'un service de paiement, le délai de traitement à compter de la réception de sa réclamation est de 2 mois.

En second lieu, si la réponse apportée ne satisfait pas le Client, il peut prendre contact gratuitement avec le service Réclamation de la Banque, en joignant à sa demande la copie de son courrier initial et de la réponse à l'adresse suivante :

Banque Delubac & Cie - Service Réclamation  
16, place Saléon Terras - 07160 Le Cheylard  
ou à l'adresse électronique suivante : [reclamation@delubac.fr](mailto:reclamation@delubac.fr)

Si le litige n'a pu être résolu et s'il relève de sa compétence le Client peut l'adresser gratuitement au Médiateur désigné par la Banque dans les conditions suivantes :

Justifier du refus de sa demande par le service Réclamation de la Banque ;

Adresser sa demande à l'adresse suivante :

Monsieur le Médiateur - Banque Delubac et Cie  
10, rue Roquépine - 75008 Paris.

ou via le site internet du médiateur de la Banque Delubac & Cie :  
<https://mediateur-banque-delubac.com>

Si le litige relève de sa compétence, le Client a la possibilité de saisir gratuitement le Médiateur de l'AMF en s'adressant à :

Monsieur le Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers  
17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02.



- (1) Fournis dans le cadre du droit au compte, article L312.1 du code Monétaire et Financier (CMF).  
Liste des produits et services du SBB précisée à l'article D312.5-1 du CMF.
- (2) Hors coûts de connexion facturés par votre opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès internet.
- (3) Service uniquement disponible pour les personnes physiques et les associations, conformément à l'article L. 314-7 du CMF.
- (4) DAB : distributeur automatique de billets.
- (5) Sous réserve de disponibilité du produit.
- (6) Répercussion des frais des correspondants étrangers et commission de change si conversion en devises.  
Précision sur les options des frais :
  - Option « OUR » tous les frais y compris ceux du bénéficiaire sont à la charge du donneur d'ordre.
  - Option « SHA » les frais sont répartis entre le bénéficiaire et le donneur d'ordre (c'est l'option des virements SEPA européens).
  - Option « BEN » les frais y compris ceux des correspondants sont à la charge du bénéficiaire.
- (7) Le forfait comprend les frais d'impayés, la lettre d'injonction, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné, le blocage de la provision, l'établissement du certificat de non-paiement, la déclaration Banque de France, la commission d'intervention et les frais d'envoi en recommandé.
- (8) Montant plafonné à l'ordre rejeté.
- (9) Frais calculés sur la base annuelle du montant des concours confirmés et prélevés trimestriellement.
- (10) Sous réserve d'acceptation par la Banque. La facilité de caisse vous autorise un débit pour une durée maximale de 30 jours. Exemple : si vous utilisez votre facilité de caisse ponctuelle de 2500 € sur une durée de 30 jours, au taux de 19 %, le TEG ressort à 20,75 %.
- (11) Les frais et commissions sont intégrés au TEG (taux annuel effectif global).
- (12) TBB : taux de base bancaire Delubac. 7 % à la date du 01/01/2019.  
Il est déterminé par chaque banque selon les conditions de marché.
- (13) Sous réserve d'acceptation par la Banque.
- (14) À chaque renouvellement avec un plafond à 5 points.
- (15) Produit d'épargne réglementé. Conditions et rémunération susceptibles d'évolutions.
- (16) Taux nominal annuel brut au 01/02/2019. Seuil et plafond susceptibles de varier à tout moment à l'initiative de la Banque Delubac.
- (17) Commission forfaitaire d'un montant de 40 € prélevée lors de toute souscription ou de tout rachat d'OPC extérieurs au Groupe Delubac et s'ajoutant aux éventuels droits d'entrée/de sortie applicables aux produits concernés.
- (18) Document d'information clé de l'investisseur.
- (19) La taxe sur les transactions financières (TTF) s'applique en sus, le cas échéant.
- (20) Frais prélevés par la Banque en cas de mise en jeu de la caution par son bénéficiaire.
- (21) Par an, par caution et par prêt.
- (22) Compte ouvert sous désignation de la Banque de France (art. L312-1 du CMF).  
Liste des services mentionnés à l'article D312-5 du CMF.



## DELUBAC

Banque des Entreprises

TÉL. 01 44 95 81 52

FAX 01 44 95 84 27

[www.delubac.com](http://www.delubac.com)

### **LE CHEYLARD** - Siège social

16, place Saléon Terras

07160 Le Cheylard

Tél. +33 (0)4 75 29 02 99

### **LYON**

95, avenue du Maréchal de Saxe

69003 Lyon

Tél. +33 (0)4 78 14 09 30

### **VALENCE**

34, rue du Docteur Henri Abel

26000 Valence

Tél. +33 (0)4 28 99 01 31

### **PARIS**

10, rue Roquépine

75008 Paris

Tél. +33 (0)1 44 95 86 20

### **TOULOUSE**

36, rue d'Alsace Lorraine

31000 Toulouse

Tél. +33 (0)5 34 44 55 55

Société en commandite simple au capital de 11 695 776 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Aubenas sous le numéro 305 776 890. Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07027153



DEPUIS 1924

**BANQUE  
DELUBAC & CIE**

EXPERTS ET INDÉPENDANTS